

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Décision n° 11692 du 3 décembre 2015 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2016 du personnel sous-officier de gendarmerie de la spécialité «aéronautique – mécaniciens cellules et moteurs»

NOR : INTJ1528254S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 6 novembre 2015,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2016 du personnel sous-officier de gendarmerie de la spécialité «aéronautique – mécaniciens cellules et moteurs» est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, les adjudants-chefs :

Lamarque, Alain Nigend : 131 802

Vautier, Jean-Loup Nigend : 160 838

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Chevet, Christophe Nigend : 166 610

Dhoutaut, Cyrille Nigend : 208 859

Wolski, Jean-Christophe Nigend : 221 420

Casagrande, Jean-Claude Nigend : 117 368

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Fourrat, Frédéric Nigend : 319 628

Guerrero, Clément Nigend : 246 577

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :

Levallois, Éric Nigend : 228 104

Lefebvre, Christophe Nigend : 219 533

Cuperlier, Louis-François Nigend : 210 040

Grondin, Stéphane Nigend : 242 169

Barbier, Frédéric Nigend : 340 030

Dias, Charles Nigend : 226 742

Duboscq, Sébastien Nigend : 340 039

Gardrat, Sylvain Nigend : 340 087

Bellot, Nicolas Nigend : 340 037

Pecque, Maxime Nigend : 334 261

Kohr, Gavin Nigend : 334 350

Maillot, Adrien Nigend : 339 901

Le Roux, Cyril Nigend : 339 844

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 décembre 2015.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*

P. MAZY